



Un cahier des charges
100% BIO, 100% DURABLE

~~~~~  
Une marque engagée  
dans les transitions sur son territoire





# POUR LA PETITE HISTOIRE

Depuis deux générations, et bien avant l'engouement pour le bio, Biobreizh porte l'engagement d'un collectif de producteurs de fruits et légumes bretons dans la défense d'un modèle agronomique 100% bio et 100% durable sur l'ensemble de sa filière. Une pérennité qui témoigne de la pertinence de leurs convictions et de leurs valeurs au service de la préservation d'une agriculture respectueuse de la nature et des hommes. Bien au-delà de l'application des normes, un état d'esprit qui, aujourd'hui encore, les anime au quotidien.

**1997**

*Des producteurs de fruits et légumes bretons bio se regroupent au sein d'une organisation de producteurs (APFLBB) pour défendre leur vision commune d'un modèle de production non-productiviste.*

**2000**

*Soucieux d'affirmer leur différence, ils créent leur marque BIOBREIZH sur la base de ce qui n'était alors qu'une « démarche ».*

**2002**

*Afin de formaliser cette démarche, ils décident de rédiger leur cahier des charges, fondé sur des critères supérieurs aux standards de la certification européenne. Pour la première fois, les fermes BIOBREIZH sont évaluées au regard de ce cahier des charges.*

**2016**

*Compte tenu de son développement et de sa place sur le marché, l'APFLBB se transforme en coopérative, la SCA BIOBREIZH.*

**2018**

*Pour aller plus loin que les normes de production bio actuelles, les producteurs Biobreizh rédigent une 2e version de leur cahier des charges qui les engage dans leur filière entièrement bio et apporte au consommateur des garanties supplémentaires en matière de développement durable.*

**AUJOURD'HUI LE COLLECTIF COMPTE 70 PRODUCTEURS !**

## LES GRANDES ÉTAPES RÉGLEMENTAIRES

**1985** *La France met en place la certification AB*, qui interdit d'utiliser des produits issus de la chimie de synthèse.

**2007** *La certification AB est protégée par le règlement européen CE 834/2007*, qui encadre les conditions d'utilisation des intrants, introduit des systèmes de contrôle, d'étiquetage et de traçabilité et fixe des repères en matière de fertilité des sols et de biodiversité.

**2009** *La Communauté européenne décide de remplacer progressivement la certification AB par le label bio européen*, moins contraignant.

# TROIS GRANDES VALEURS

EN ÉCHO AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS,  
BIOBREIZH DÉFEND 3 GRANDES VALEURS RESPONSABLES

## La qualité

- ✓ Des fermes 100% bio : production et alimentation animale
- ✓ La volonté de tirer la filière bio vers le haut :  
un organisme indépendant contrôle tous les ans le respect du cahier des charges

## Le local

- ✓ Un développement en synergie avec les partenaires territoriaux de la filière
- ✓ Le soutien aux semences paysannes produites à la ferme
- ✓ La préservation de la biodiversité régionale

## Le sociétal

- ✓ Une philosophie 100% durable
- ✓ Une production planifiée pour prévenir les pertes et répondre au juste besoin des clients et des consommateurs
- ✓ Des réponses aux nouveaux usages de consommation
- ✓ Le souci de la qualité de vie des producteurs





# CINQ GRANDS ENGAGEMENTS

**LE CAHIER DES CHARGES DE LA MARQUE BIOBREIZH DÉCLINE CES VALEURS EN 5 GRANDS ENGAGEMENTS.**

## **Engagement n° 1**

### **NE PAS DISSOCIER 100% BIO DE 100% DURABLE**

**Plus qu'un mode de production, l'agriculture biologique est un engagement éthique qui apporte de la cohérence au travail des producteurs et de la crédibilité pour le consommateur.**

Depuis sa création, Biobreizh s'attache à appliquer des normes de production supérieures aux normes réglementaires européennes en vigueur. L'une des caractéristiques majeures de son cahier des charges est donc la volonté de défendre une filière entièrement bio (production, prestataires, équipements).

**Cette volonté se traduit dans un principe fondamental :** la non-mixité bio/conventionnel des cultures.



**Toutes certifiées AB, les fermes Biobreizh ont deux ans maximum pour faire leur conversion vers le cahier des charges de la marque, intégrant les surfaces d'exploitation en légumes et les ateliers de productions animales.**



**Pour éviter les contaminations, les parcelles jouxtant des surfaces non conduites en bio doivent être isolées par des talus, fossés, chemins, bandes enherbées.**



## Engagement n° 2

### NOURRIR LE SOL POUR NOURRIR LA PLANTE

**La désintensification des pratiques est le socle d'une production agricole biologique durable. Le principe de culture de Biobreizh va donc dans le sens de la préservation du sol et du respect des saisons et de la terre.**



**La fertilisation naturelle :** La ferme Biobreizh cherche à limiter l'utilisation d'engrais organiques du commerce et respecte la sélection de matières premières fertilisantes inscrite dans le cahier des charges.

BioBreizh interdit les effluents d'élevages issus d'élevages intensifs, les guanos d'oiseaux marins, les composts de déchets ménagers, les digestats de biogaz (résidus de méthanisation). La production de matière organique par les paysans eux-mêmes est encouragée pour favoriser l'autonomie et l'équilibre végétal-animal, ainsi que la sécurité vis-à-vis des intrants. L'usage du cuivre est limité.



**L'agronomie en lien avec le sol :** pour entretenir la fertilité du sol et prévenir les maladies des cultures, les producteurs Biobreizh reviennent à des pratiques extensives. Ils organisent la rotation des cultures autour de quatre familles différentes par parcelle sur 5 ans minimum.



**L'irrigation sans apports :** afin que les éléments nutritifs soient pris dans le sol, l'irrigation des fermes Biobreizh se fait à l'eau claire, sans introduction de fertilisants dans les circuits d'irrigation sous abris.



## Engagement n° 3

### PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

**La gestion des ressources naturelles est également une dimension structurante d'une agronomie durable, qui vise à diminuer l'impact de la production agricole sur l'environnement.**

La conservation et le renouvellement des ressources naturelles en sont des piliers.



**Pas de chauffage des serres :** dans un contexte de réchauffement climatique, ce principe vise à respecter les rythmes de la nature et la suite logique des saisons sans « pousser » les légumes, à limiter l'intensification de la production et le gaspillage des énergies. Il préserve la diversité, des goûts, des couleurs, des variétés des produits et laisse le consommateur libre de ses choix.



**Pas de désherbage vapeur :** le désherbage vapeur consomme une quantité importante d'énergie fossile. C'est pourquoi Biobreizh l'interdit.



**La vigilance sur la consommation d'eau :** les producteurs Biobreizh récupèrent les eaux de pluie et installent des systèmes de décantation leur permettant de prélever les légumes avec l'eau recyclée.



**Des audits énergétiques :** les producteurs Biobreizh réfléchissent à la mise en place d'un audit énergétique des fermes, qui les aide à identifier les leviers de réduction de leur consommation ou à produire eux-mêmes une énergie renouvelable.





## Engagement n° 4

### PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

**Contribuer à la biodiversité s'inscrit dans une éthique de protection du vivant : milieux naturels, espèces végétales et animales, individus.**

Les composantes de l'écosystème sont toutes interdépendantes. Le cahier des charges Biobreizh veille au maintien de son équilibre.



**L'aménagement de zones de développement de la biodiversité :** pour maintenir un écosystème diversifié et participer au maintien du bocage, les producteurs Biobreizh plantent des haies, talus, mares, murs de pierres sèches, prairies, vergers, ruches, nichoirs...



**La mise en place du programme diagnostic Biodiversité :** tous les ans, une dizaine de fermes sont diagnostiquées par un prestataire externe du point de vue de leur impact sur la biodiversité. Les producteurs seront ensuite accompagnés pour créer des leviers de protection et d'amélioration de la diversité biologique de leur ferme.



**Le non-recours aux manipulations biotechnologiques :** afin de préserver la diversité des légumes cultivés, les producteurs Biobreizh s'engagent à ne pas utiliser les variétés issues de la stérilité mâle cytoplasmique (CMS) ou des nouvelles techniques de croisement des plantes (NBT, New Plant Breeding Techniques), qui visent à développer des résistances aux maladies et bloquent la reproduction.



**Le développement des semences paysannes :** Biobreizh a fait le choix d'ouvrir un laboratoire de production et de sélection des semences locales. Cette démarche a pour but de rendre autonomes les fermes, d'encourager la variété des cultures et de transmettre la typicité des espèces bretonnes.





## Engagement n° 5

### ÊTRE ACTEUR DES ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

**Au-delà de leurs pratiques agricoles, les producteurs Biobreizh entendent agir à tous les niveaux de leur responsabilité : achats, recrutement, territoire.**

La défense de pratiques agronomiques durables passe par une participation active à l'évolution de la filière. Le cahier des charges prévoit :



**Le non-recours aux contrats de travailleurs détachés.**



**L'implication des adhérents de la coopérative dans les instances** locales, régionales ou nationales de la filière bio.



**L'accueil de stagiaires** en vue de promouvoir l'agriculture biologique et de transmettre les savoir-faire.



**La vente directe au consommateur**, à la ferme ou sur les marchés.



**La structuration de partenaires à chaque maillon de la filière commerciale :**

- les expéditeurs bretons, qui garantissent les approvisionnements : Poder, Pronatura Bretagne, Les Voisins Bio, Triskell Bio, La Ferme Ty Coz.
- les distributeurs bio nationaux, qui sécurisent les débouchés : en premier lieu Biocoop, qui associe Biobreizh à sa gouvernance, mais aussi des enseignes telles que Carrefour et Système U.
- les laboratoires scientifiques et techniques, qui consolident l'approche agronomique : ESK (ferme de sélection, de multiplication et de production de graines), Émile Souchet Kerlouan pour la production de graines, Plate forme Agrobiologique d'Initiative Bio Bretagne.



# UNE PHILOSOPHIE

## PORTEUR DE TOUTE LA PHILOSOPHIE DES PRODUCTEURS DE LA COOPÉRATIVE, LE CAHIER DES CHARGES BIOBREIZH S'INCARNE DANS LA MARQUE BIOBREIZH.

- **Une production à haute valeur environnementale** : des critères supérieurs à ceux des standards, une production 100% bio et 100% durable, sur toute la filière.
- **Une vision anti-productiviste de l'agriculture** : qui respecte les cycles de la nature, réalisée dans des fermes à taille humaine, dont la production est planifiée en fonction des besoins.
- **Un collectif ancré dans son territoire** : respectueux de la biodiversité régionale et privilégiant les semences paysannes.
- **Un modèle qui défend le travail des producteurs** : attaché à une rémunération juste et équitable.
- **Une coopérative partenaire de sa filière** : qui noue des liens avec toutes ses parties prenantes (consommateurs, expéditeurs, distributeurs, organismes de recherche, collectivités, pouvoirs publics).











Dans un contexte d'épuisement des ressources énergétiques, de gaspillages à tous les niveaux de la chaîne de production-distribution-consommation, et de course à la croissance, les producteurs Biobreizh, gardiens d'une certaine idée de la bio-agronomie, se dotent d'un cahier des charges 100% bio et 100% durable.

Défenseur d'un modèle agricole destiné à relever les enjeux des transitions économiques, sociétales et environnementales, ce cahier des charges entend porter la voix des producteurs de Biobreizh auprès des consommateurs, de la filière et de la société.

1 passage Lyautay - 29400 Landivisiau  
02 98 63 19 03 - [contact@biobreizh.org](mailto:contact@biobreizh.org)  
**[www.biobreizh.org](http://www.biobreizh.org)**